

CTA lundi 23 janvier 2017 «État d'accoutumance!»

Madame la Rectrice, Mesdames, Messieurs,

Fédération Syndicale Unitaire

F.S.U. Alsace Le mois de janvier est traditionnellement celui des vœux pour la nouvelle année. Nous ne dérogerons pas à cette tradition en présentant à tous les membres de ce CTA nos meilleurs

vœux de santé alors que les conditions de travail des enseignant-es et des personnels administratifs se dégradent. Effectifs de classe chargés, multiplication des tâches, notamment pour la direction d'école, réforme du collège, relations de plus en plus tendues avec les familles, ou avec la hiérarchie, poids des rythmes scolaires, accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans de mauvaises conditions, stagiaires écartelé-es entre les attentes de l'institution, celles de l'Esse et celles de la classe... participent d'un épuisement professionnel. À cela s'ajoutent les droits des personnels bafoués comme des temps partiels, des disponibilités ou des autorisations d'absence refusées, une mobilité entravée...

Le rapport de la DEPP sur les risques psycho-sociaux met d'ailleurs en évidence que les enseignant-es et les personnels administratifs y sont plus exposés que les cadres, avec une forte intensité de leur métier, des exigences émotionnelles plus importantes et un manque de soutien hiérarchique.

Pour la FSU, cette situation est inacceptable. Il est urgent de mettre un terme à cette souffrance au travail en améliorant véritablement les conditions de travail pour un exercice serein du métier. La campagne de récupération du temps des APC s'inscrit pleinement dans cette priorité. De plus, l'État doit mettre en œuvre une véritable médecine du travail.

Quand la souffrance au travail sera-t-elle prise en compte dans notre académie ?

Dans le 1^{er} degré

Carte scolaire et conditions de travail

Malgré la dotation de 119 postes pour l'académie, les pertes subies pendant la mandature précédente n'ont pas été compensées.

Les priorités retenues par le ministère seront-elles appliquées dans notre académie ?

La question du remplacement sera-t-elle réglée ? Il n'est plus possible que dans les classes, l'accueil d'élèves supplémentaires de collègues absents continue à être un mal quotidien!

Le développement des sites bilingues, alors même que les enseignants manquent, est une aberration. De plus, au vu du nombre d'élèves quittant le système avant l'heure, l'efficience du dispositif mériterait à minima d'être interrogée.

La FSU continue à condamner la **réforme des rythmes** et à demander la réécriture du décret. Notre administration de tutelle a beau s'évertuer à faire croire le contraire, chaque enseignant de ce pays et chaque élève le savent dans leur chair: cette réforme est désastreuse pour les rythmes de vie. Et ce n'est pas la méthode Coué qui les convaincra du contraire.

Venons-en à la direction d'école.

La simplification des tâches administratives des directrices et directeurs d'école était l'un des engagements du chantier métier «direction d'école». Un an après les annonces ministérielles et malgré la réunion de groupes de travail départementaux, nous constatons que l'engagement de la simplification n'est pas tenu.

Comment seront pérennisées les décharges de direction des écoles de moins de 4 classes ?

Quelques mots également sur les RASED. Décimés, déstructurés, les réseaux ne sont plus en mesure d'intervenir partout où les élèves ont besoin d'aide. Nos collègues sont condamnés à courir et à saupoudrer les interventions ce qui met à mal leur conscience professionnelle et crée une grande souffrance au travail. Combien de postes attribués pour renforcer les RASED dans notre académie ?

La formation continue est toujours bafouée alors que c'était aussi une priorité ministérielle. Comme si enseigner n'était pas un métier, comme si la pédagogie se résumait à quelques ficelles, comme si transformer ses pratiques relevait du miracle. Les postes alloués resteront-ils dédiés à la formation continue toute l'année scolaire ? Comment les décharges de PEMF passeront-elles de 1/4 à 1/3 ?

La FSU revendique toujours un retour à une formation initiale rythmée par des stages massés, qui permettait aux collègues titulaires de bénéficier de formation continue de plusieurs semaines. Les PES ne peuvent être utilisés comme moyen d'enseignement!

Il manque encore 159 postes pour revenir au niveau d'avant 2009 et Il en faudrait bien plus pour baisser les effectifs dans toutes les classes, respecter les repères, créer des postes dans tous les dispositifs

École rurale

La FSU s'oppose à une rationalisation des moyens qui se déclinent le plus souvent par des fusions d'écoles ou des RPI concentrés, avec à la clef la suppression des petites structures d'une à trois classes. Elles ne tiennent pas compte de l'intérêt des élèves, des familles et des enseignant-es, du maillage territorial et introduisent une iniquité de traitement au sein d'un même territoire.

Éducation Prioritaire

La FSU continue à revendiquer que les écoles orphelines soient classées en Éducation Prioritaire et que la carte soit revue en fonction des besoins réels des élèves et demande la réintégration des réseaux Reber de Ste Marie aux Mines et Mermoz à Wittelsheim.

Dans le 2nd degré

Nous pourrions là aussi reprendre les différentes demandes faites pour le premier degré en ce qui concerne le remplacement, les priorités appliquées ainsi que la compensation des pertes subies ces dernières années. Que ce soit en collège ou en lycée, les effectifs explosent et nécessiteraient bien souvent de pousser les murs.

Les 77 ETP octroyés suffiront-ils à la prise en charge de toutes les difficultés entrevues ces dernières années dans nos établissements ? Il semble que leurs utilisations soient très diversifiées : au final, ces ETP risquent de ne pas être très visibles sur le terrain au vu des objectifs visés.

Pour les collèges, les moyens augmentent en volume et semblent suivre de près l'évolution des effectifs. Si l'on regarde dans le détail, l'augmentation des moyens seuils 24 (+6,4 %) incitent à penser que les effectifs vont surtout croître en EP. La progression des moyens liés à la politique des langues est substantielle (+7,56%). C'est à mettre en comparaison avec l'évolution des dotations de base des établissements : + 1 %. Environ la moitié de cette évolution va être constituée par le 1/4 d'h de marge supplémentaire prévue pour l'an 2 de la réforme. Autrement dit, l'évolution de cette dotation de base nous permet de conclure qu'elle ne suit pas l'évolution des effectifs et qu'on va probablement se retrouver avec davantage d'élèves par division, notamment en typologie 30.

Pour les LEGT/LPO, les constats sont alarmants : la dotation de base chute de près de 9 % pour une baisse des effectifs annoncée de seulement 0,5 % ! L'effectif par division va donc grimper en flèche. Elément complémentaire : les moyens alloués aux divisions chargées baissent de 25 % et ceux dédiés à la lutte contre l'échec scolaire de 13 %! Et ce alors que les lycées vont accueillir du fait de l'abandon du redoublement des élèves plus fragiles pour lesquels il deviendra donc plus difficile de mettre en place des remédiations.

Ce ne sera pas le cas en LP, où la baisse de cette ligne est nette malgré les annonces effectuées (p 9). Cela dit, l'injection de moyens va aider ces établissements : la dotation de base ne baisse que très peu par rapport à la diminution annoncée des effectifs. Dans l'enseignement professionnel, pourquoi le groupe de travail chargé d'étudier les expérimentations dans l'Académie de Strasbourg de l'évaluation par compétences n'a toujours pas eu lieu ? Demande faite par le SNUEP-FSU il y a un an déjà

La FSU continue à condamner la réforme du collège, qui aura réussi avant tout à fragiliser l'ensemble de nos collègues (nous avons été alertés sur des situations d'épuisement), qui se demandent comment mettre en œuvre leurs programmes, notamment parce qu'ils doivent y intégrer un certain nombre de dispositifs (EPI, AP, divers parcours...) avec parfois des horaires diminués. Cette réforme n'apporte en rien le soutien promis aux élèves et à leurs parents. Un bilan ne saurait se contenter de la vitrine de quelques EPI hypermédiatisés.

On parle souvent d'accompagnement des établissements les plus fragilisés, nous aurions tendance à penser : « soutenir les élèves les plus fragilisés », mais la réalité est tout autre. Les dispositifs de soutien ont disparu. Les différentes passerelles en termes d'orientation n'existent plus. Le travail en demi-classe tend à disparaitre... Peut-

on vraiment espérer dans ce cas lutter efficacement contre les décrochages scolaires ? Une utopie semble-t-il.... L'accompagnement des « élèves à besoins particuliers » passe aussi par un accès aux informations et conseils en matière d'orientation. Or, il est prévu de fermer 3 CIO dans le Haut-Rhin, qui subit les effets des inégalités scolaires (zones urbaines de Mulhouse, zones rurales...). Comment ces élèves et ces familles pourront-ils bénéficier d'une aide dans leurs recherches et démarches ? Nous nous élevons contre la manière de traiter ce dossier : lors du comité de pilotage de juillet, l'administration a affirmé que les organisations syndicales seront régulièrement informées de l'avancement du dossier. Jusqu'à ce jour, rien... Drôle de pratique du dialogue social.

On prône le tout numérique, on invite les collègues à s'inscrire dans ce genre de projets. Est-ce vraiment en développant l'usage des tablettes et des manuels numériques, et en augmentant le temps de consommation d'écran que l'on espère améliorer le parcours d'un élève fragilisé ? N'aurait-il pas besoin plutôt de présence humaine et d'accompagnement autre que technologique ? Où en est le projet d'expérimentation du numérique en lycée ?

Pour ce qui est de la politique des langues, il est question d'amorcer l'ouverture au plurilinguisme. On constate que les moyens dévolus à la politique des langues sont plutôt préservés. Mais peut-on réellement prendre les sections bilangues et bilingues en compte dans cette ouverture, sachant qu'elles existent depuis de nombreuses années (et qu'il n'y a donc plus rien à amorcer) ? Ne devrait-on pas plutôt chercher à enrichir l'offre en « langues rares de l'académie » ? Comment le rectorat entend-il lutter contre la déperdition de certaines langues (turc, arabe...) alors que l'accessibilité réelle à ces langues est largement décourageante, notamment en lycée (créneaux horaires dissuasifs, regroupements de niveaux...) ? Nous rappelons également notre demande que les ELCO soient pris en charge par l'EN.

Pour les personnels administratifs, pas de création de postes alors que les conditions de travail se dégradent.

La FSU continue de porter l'ambition de la réussite pour tous. Des solutions existent, il manque juste le courage de décider de les mettre en œuvre. Au delà des annonces médiatiques, l'école doit redevenir un investissement d'avenir et non une charge pour la société. La FSU interpellera dans ce sens tous les candidats à l'élection présidentielle.